

LE POINT DE VUE DU GERANT

Le mois d'avril aura été marqué par un retour du protectionnisme. L'administration Trump a ainsi établi une liste de produits chinois faisant l'objet d'une taxation additionnelle de 25%.

MAI 2018

La lutte contre le déficit commercial

L'objectif premier de ces mesures est pour le président Trump de trouver une parade au problème du déficit commercial américain qui continue toujours plus de se creuser. Ce déficit commercial a ainsi atteint en 2017 le record de 566 milliards de dollars, un plus haut depuis 2008. En février 2018, nouveau record, mensuel cette fois, avec un déficit commercial de 57,6 milliard de dollars, dépassant ainsi le précédent climax d'octobre 2008.

La pression sur le président américain est d'autant plus forte que la réduction du déficit des échanges extérieurs est une de ses priorités, et une promesse de campagne puisqu'elle joue un rôle clé dans le programme destiné à préserver l'emploi des américains.

Pas étonnant dans ce contexte que la Chine, pays avec lequel les Etats-Unis affichent le déficit le plus élevé (350 milliards sur l'année 2017) face l'objet d'une liste, représentant en valeur 50 milliards de dollars, de 1300 produits menacés de droits de douane additionnels.

Le déficit commercial américain au plus haut depuis 2008

Protéger la technologie américaine

Plus étonnant, la liste contient également des biens industriels et technologiques qui ne sont pas exportés vers les Etats-Unis. L'idée sous-jacente est de contrecarrer les ambitions de leadership de la Chine dans des secteurs à forte valeur ajoutée ou à haut contenu technologique. L'objectif affiché est de barrer à la route au plan « made in China 2025 ». Ce plan vise pour l'empire du milieu à monter en gamme et réduire sa dépendance aux technologies étrangères. Il affiche en particulier un objectif de mi-parcours, en 2020, consistant en un minimum de 70% de composants d'origine chinoise pour les produits à valeur ajoutée. La Chine remonte en effet son retard par paliers, comme par exemple dans l'aéronautique où le Comac C919 devrait un jour rivaliser avec l'airbus A320 et le Boeing B737 mais sera équipé de réacteurs issus de la co-entreprise entre General Electric et Safran. La liste établie vise ex-ante à taxer ces futurs produits s'ils étaient un jour exportés. Par ailleurs, le Trésor américain étudie également la possibilité d'interdire les transferts de technologie et même la vente par les entreprises américaines de composants clé qui pourraient in fine constituer une menace.

Au global, ces mesures vont avoir comme premier effet le retour de la volatilité car elles créent de l'incertitude et s'accompagnent de mesure de rétorsions. Difficile par contre à ce stade de savoir si elles vont vraiment freiner les ambitions chinoises ou au contraire leur donner une nouvelle impulsion dans leurs objectifs d'indépendance technologique.

GÉRANT
David DEHACHE

